

L'ARVEZAN



Bulletin municipal de **SAINTE MARIE D'ALVEY**



SOMMAIRE

Le mot du maire	1
Compte-rendus des conseils municipaux	2 à 7
Etat-civil 2012	8
Les comptes 2012	9 - 10
Recensement de la population	11
Forêt communale	12
Les services communaux et intercommunaux	13 - 14
2012 en photos	15
Jeux	16 - 17
Activités 2012 de Sainte Marie Animation	18 - 19 - 20
Le climat 2012	21
Histoire de Norrie	22
ASDER	23
RESA	24

Réponses des jeux

LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En m'adressant à vous en ce début d'année, je voudrais en mon nom, et au nom de l'ensemble des membres du conseil municipal, vous adresser des vœux de bonne et heureuse année, de prospérité, de santé et de réussite dans vos projets personnels.

Si l'actualité nous rappelle quasiment chaque jour que nous vivons dans un monde tourmenté, difficile, qui nous interroge sur notre avenir, nous devons cependant afficher suffisamment d'optimisme pour vaincre les doutes et les peurs du lendemain.

Cette année encore, le conseil municipal a tenu de nombreuses réunions pour continuer le mini-contrat engagé avec le conseil général qui finance nos travaux à plus de 70 % . Avant de traiter prochainement les façades de l'église, l'esplanade a été agrandie, arborisée, un parking paysager de 18 places est en voie d'achèvement.

Tous ces travaux se réalisent grâce à notre autofinancement, sans augmentation du taux des impôts depuis sept années, alors que dans le même temps nos charges d'emprunts diminuent.

Sainte Marie animation a renouvelé son bureau, nous lui souhaitons pleine réussite dans ses activités. Nous souhaitons la bienvenue aux habitants qui ont rejoint notre communauté au cours de l'année.

Je tiens à remercier Denise, Mathieu, et Laurent qui a pris sa suite depuis le mois de mars, pour leur collaboration

Merci aussi à l'ensemble des conseillers municipaux pour leur soutien et leur participation.

Bonne et heureuse année 2013

Gaston Arthaud-Berthet

COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 13 février 2012

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Le compte administratif 2011 est approuvé suivant le récapitulatif figurant au tableau conforme au compte de gestion du trésorier :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		84 600.82	119 232.58		119 232.58	84 600.82
Opérations exercice	65 008.96	226 687.54	138 767.84	143578.17	203 776.80	370 265.71
TOTAUX	65 008.96	311 288.36	258 000.42	143578.17	323 009.38	454 866.53
Résultats de clôture		246 279.40	114 422.25			131 857.15
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS	65 008.96	311 288.36	258 000.42	143 578.17	323 009.38	454 866.53
Résultats définitifs		246 279.40	114 422.25			131 857.15

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

- Excédent du virement à la section d'investissement : 114 422.25
- Affectation à l'excédent reporté : 131 857.15

DÉLÉGUÉS AU SIEGA

M. le Maire rappelle que l'adhésion au SIEGA pour l'assainissement collectif implique la désignation de délégués pour représenter la commune dans cette structure.

Le conseil municipal désigne comme :

délégués titulaires : Florent BRET - Jean-François DELAIGUE

délégués suppléants : Auguste GUICHERD - Bertrand QUENCEZ

AMÉNAGEMENT DU SECTEUR DE L'ÉGLISE

Le dossier d'aménagement du secteur de l'église a été déposé au Conseil Général dans le cadre du mini-contrat de développement avec demande d'autorisation de réalisation anticipée des travaux. Ils seront inscrits au budget pour une réalisation en septembre 2012.

Questions diverses

- Accord pour pose d'un panneau d'information à proximité des bennes de collecte sélective, la fourniture étant à charge du SICTOM du Guiers.
- Discussion sur l'évolution future des documents d'urbanisme
- Réunion prévue avec l'ONF pour la forêt communale le vendredi 16 mars
- Demande augmentation tarif horaire de déneigement : elle sera examinée dans le cadre du vote du budget prévu le 26 mars

Séance du 26 mars 2012

Avant l'ouverture de la séance, M. le Maire donne lecture de la lettre de démission du conseil municipal de M. Romaric BERGEY, reçue ce jour, 26 mars 2012. Cette lettre fera l'objet d'une transmission à M. le Préfet de la Savoie.

BUDGET PRIMITIF 2012

Le budget primitif 2012 est adopté pour les montants suivants :

- en dépenses de fonctionnement à 165 555 € (dont 82 900 € de prélèvement pour l'investissement)
- en recettes de fonctionnement à 287 667.15 €
- en recettes et dépenses d'investissement à 219 922.25 €

Les taux d'imposition sont maintenus, soit :

- Taxe d'habitation : 9.93 %
- Foncier non bâti : 13.43 %
- Foncier non bâti : 72.66 %
- Cotisation foncière des entreprises : 17.88 %

ARRÊTS TRANSPORTS SCOLAIRES

M. le Maire est autorisé à signer la convention avec le Territoire de Développement Local de Pont de Beauvoisin pour les arrêts de transports scolaires.

Ces arrêts devant être matérialisés, une commande sera passée par l'intermédiaire de la Communauté de Communes Val Guiers pour l'arrêt de la Blanchinière.

FORÊT COMMUNALE

Une visite de la forêt s'est déroulée en présence de M. Fauges de l'ONF. Un devis sera demandé à ISAGEO pour le bornage de la parcelle non englobée dans la forêt communale et à l'ONF pour une plantation d'arbres sur la parcelle attenante au réservoir d'eau

CERTIFICAT D'URBANISME

M. le Maire donne connaissance du dépôt d'un certificat d'urbanisme par la SAFER et de la proposition de réponse faite par l'Unité Territoriale d'Equipement basée sur le règlement national d'urbanisme.

Questions diverses

- Permanences pour les élections présidentielles

Aménagement du secteur de l'église - Consultation

M. le Maire rappelle qu'un dossier de subvention avait été déposé au Conseil Général de la Savoie dans le cadre du mini-contrat de développement pour l'aménagement du secteur de l'église. La proposition d'aménagement présentée par le cabinet ISAGEO avait été retenue sur la base d'un montant de 67 499.50 € HT.

Il propose de lancer une consultation d'entreprises pour la réalisation sur cette base.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- décide de lancer une consultation d'entreprises pour l'aménagement du secteur de l'église sur la base du projet présenté par ISAGEO,
- dit que la fin de réalisation sera fixée au 15 octobre 2012,
- autorise M. le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier,
- accepte le paiement des honoraires au cabinet ISAGEO.

Voirie

Le devis de l'entreprise Eiffage a été retenu pour l'application d'un enrobé coulé à froid sur la route de la Blanchinière pour un montant de 16 500 € HT.

Location garages communaux

Le conseil municipal accepte de louer le garage 2 dans le bâtiment annexe du presbytère à Patrick JEANTET à compter du 1^{er} juin 2012 et autorise M. le Maire à signer le contrat de location pour une période de trois ans.

Il accepte également la régularisation du renouvellement du contrat de location du garage 1 avec Catherine BASTIANINI pour trois ans du 1^{er} mars 2011 au 28 février 2014. Le prix mensuel de location des garages est maintenu à 16 €.

Forêt communale

Un accord est donné à la proposition faite par l'ONF pour la plantation de feuillus dans la zone de prairie vers le réservoir d'eau pour un montant de 1935 € HT.

Un devis de bornage de la forêt communale est présenté ; une négociation préalable sera engagée pour les parcelles privées enclavées dans la forêt communale.

Questions diverses

- Participation aux centres de loisirs fixée à 5 € par enfant et par jour.
- Reconduction des bons d'activités de 45 € pour inscription des enfants de 6 à 16 ans à des activités culturelles ou sportives pendant l'année scolaire 2012/2013.

Séance du 27 août 2012

Aménagement du secteur de l'église

M. le Maire rappelle au conseil municipal qu'une consultation avait été lancée pour l'aménagement du secteur de l'église. Trois entreprises ont donné suite et leurs estimations finales s'élevaient à :

- ARTEMIS	:	67 123.50 € HT
- BERLIOZ	:	112 416.00 € HT
- PACCARD	:	66 465.50 € HT

Il propose de retenir l'offre de l'entreprise PACCARD moins disante.

Après avoir pris connaissance du dossier et après débat, le Conseil Municipal :

- retient la proposition de l'entreprise **PACCARD** de St Genix/Guiers pour un montant de **66 465.50 € HT** pour les travaux d'aménagement du secteur de l'église (31 957.50 € HT pour les travaux liés aux aires de stationnement et 34 508 € HT pour les autres travaux),
- autorise M. le Maire à signer la commande à intervenir suivant devis descriptif et estimatif du 18 juillet 2012,
- autorise le paiement éventuel d'une avance et d'acomptes à l'entreprise PACCARD,
- rappelle qu'un contrat de maîtrise d'œuvre a été signé avec le cabinet ISAGEO de Pont de Beauvoisin sur la base de 7% du montant prévisionnel de travaux de 70 000 € HT.

Restauration scolaire

Le bilan 2011-2012 du restaurant scolaire d'AVRESSIEUX, dans le cadre du regroupement pédagogique, est communiqué : sur 4185 repas vendus, 409 ont concerné des enfants de Ste Marie d'Alvey, soit 9.77 %.

Pour l'année à venir, un achat de chaises est programmé. Le conseil accepte de participer à cet achat sur la base du pourcentage des repas concernant la commune.

Vente de bois

Le conseil ne donne pas suite à la proposition de la SAFER de vente de deux parcelles de bois au lieudit « Grande Cote ».

Questions diverses

Communication des rapports annuels du SICTOM du Guiers et du Syndicat d'Eau du Paluel.

Aménagement du secteur de l'église

M. le Maire donne le compte-rendu de l'avancement des travaux du secteur de l'église réalisés par l'entreprise PACCARD sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Isageo. Pour la finalisation, il demande au conseil de choisir les arbres à planter (érables).

Un virement de crédits de 6000 € est à prévoir pour cette opération par rapport aux prévisions budgétaires.

Schéma cohérence territoriale (S.C.O.T.)

Une présentation de l'état d'avancement du SCOT a été faite aux élus le 16 octobre au Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard.

Le conseil prend connaissance des cartes communales des trames bleue (zones humides) et verte (réservoirs de biodiversité - corridors biologiques - massifs forestiers). Des modifications sont proposées sur la trame verte en tenant compte des habitations à ne pas pénaliser pour des travaux éventuels.

Compétences « Petite Enfance/Enfance Jeunesse »

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'état d'avancement des travaux des deux commissions chargées d'étudier la prise de compétence « Petite Enfance / Enfance-Jeunesse » au sein de la Communauté de Communes Val Guiers.

Il présente ensuite les échéances du calendrier dont les différentes étapes seront validées au fur et à mesure par le Conseil Communautaire et les Communes.

Le conseil municipal :

VALIDE le périmètre de la prise de compétence « Petite Enfance / Enfance-Jeunesse » par la Communauté de Communes, périmètre qui a été défini de la façon suivante :

- **Périmètre Petite Enfance :**
 - o **Multi-accueil** : Total de 52 places : Pont de Beauvoisin (10 pl), Extension à Domessin (9pl), St Genix/Guiers (11pl) + Extension (11pl), Grésin (11pl).
 - o **RAM** : du SIVU de Pont de Beauvoisin, Futur RAM de St Genix/Guiers et de Grésin.
- **Périmètre Enfance-Jeunesse :**
 - o **Accueil péri-scolaire** : dans toutes les écoles des Communes et regroupements de la Communauté de Communes.
 - o **Restauration scolaire** : existe dans toutes les Communes et regroupements.
 - Seul le temps d'animation avant et après le repas passe à la Communauté de Communes.
 - o **ALSH** : Accueil de Loisirs Sans Hébergement sur Pont de Beauvoisin - St Genix/Guiers - St Béron
 - o **Secteur Ados 11/17 ans et familles** :
 - **St Genix Jeunesse** : (Avressieux, St Genix/Guiers, Champagneux, Gresin, Rochefort, Ste Marie d'Alvey, St Maurice de Rotherens)
 - **SIVU Enfance Jeunesse** : (Pont de Beauvoisin, Domessin, Belmont-Tramonet, La Bridoire, St Béron) :

Prise de compétences par le SIEGA

Le Conseil se prononce favorablement pour la prise des compétences optionnelles « entretien des installations d'assainissement non collectif » et « traitement des matières de vidange issues des installations d'assainissement non collectif » par le SIEGA, sur son périmètre de compétence concerné : communes de Pont de Beauvoisin (Isère), Pressins, Romagnieu, St Albin de Vaulserre, St Jean d'Avelanne et St Martin de Vaulserre à compter du 1^{er} janvier 2013 et approuve la modification de l'article 2 des statuts du syndicat relatif à l'objet.

Elaboration d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE)

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal l'obligation faite aux collectivités territoriales d'élaborer un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE.)

Le Conseil Municipal :

- décide d'élaborer un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) de la commune,
- s'engage à porter cette décision à la connaissance du public par affichage pendant un mois,
- dit que la commande de l'étude sera réalisée en groupement de commande ; la communauté de communes du Val Guiers en sera le coordonnateur,

Forêt communale

La décision pour le bornage est reportée dans l'attente d'une information sur la possibilité d'achat de nouvelles parcelles boisées.

Questions diverses

- o Le recensement de la population aura lieu sur la commune à partir du 17 janvier. Il sera assuré par un agent recenseur recruté pour l'opération ou, éventuellement, par la secrétaire de mairie.
- o Articles à préparer pour le bulletin municipal
- o Repas de fin d'année : déplacement envisagé sur le mois de février. Une rencontre est à prévoir avec Sainte Marie Animation.
- o Cérémonie du 11 novembre.

ETAT-CIVIL

NAISSANCE

- ✦ Le 14 octobre 2012, naissance d'Elyna GUICHERD au foyer de Damien GUICHERD et Patricia RONDA, domiciliés 270 chemin des Guichers

MARIAGE

Néant

DÉCÈS

Néant

QUELQUES ADRESSES UTILES SUR INTERNET

www.service-public.fr : site officiel de l'administration française où vous trouverez tous les renseignements et toutes les démarches à effectuer en matière de citoyenneté, santé, social, transports, logement par exemple.

www.ccvalguiers.fr : site de la communauté de communes val guiers avec toutes les infos sur l'intercommunalité. Vous trouverez un onglet sur la commune de Ste Marie d'Alvey où nous mettons en ligne les compte-rendus de conseils municipaux.

www.sictom-guiers.fr : site du SICTOM du Guiers regroupant les renseignements sur les ordures ménagères, la collecte sélective, les déchèteries.

www.cg73.fr : site du Conseil Général de la Savoie

www.mobisavoie.fr : site d'aide aux déplacements sur le périmètre départemental (bus, train, covoiturage...)

LES COMPTES 2012

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES : 83 012.68 €

CHARGES à CARACTÈRE GÉNÉRAL	42 498.69
Eau	162.40
Electricité	3 276.54
Combustibles	882.79
Carburants	0
Fournitures d'entretien	58.05
Fournitures de voirie	788.39
Fournitures petit équipement	52.80
Fournitures administratives	840.44
Entretien de terrains	3 946.07
Entretien forêt	2 168.00
Entretien de bâtiments	777.40
Entretien voirie et réseaux	18 341.39
Entretien biens mobiliers	37.00
Maintenance	1 847.81
Primes d'assurances	2 818.57
Documentation générale	241.88
Indemnité trésorier	261.67
Honoraires	60.42
Fêtes et cérémonies	523.67
Publications	335.65
Frais d'affranchissement	211.70
Frais de télécommunications	269.48
Indemnité gardiennage église	120.00
Remboursement à la collectivité (contrat jeunesse - centres loisirs - écoles)	3248.63
Taxes foncières	1 006.00
Cotisations	221.94
CHARGES DE PERSONNEL	18 067.07
Rémunération personnel	11 897.79
Charges sociales	6 169.28
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	19 422.42
Indemnités élus + cotisations	14 328.35
Contributions aux organismes de regroupement	2 360.97
Subventions	2 733.10
REVERSEMENT fonds garantie ressources	1 989.00
DOTATIONS AMORTISSEMENTS	783.90
INTÉRÊTS DES EMPRUNTS	251.60

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES : 290 487.56 €

	Réalisé
PRODUITS DES SERVICES	484.21
Vente de bois	
Redevance occupation domaine public EDF	484.21
Concession cimetièrè	
IMPOTS ET TAXES	98 410.19
Contributions directes	32 695.00
Taxe sur l'électricité	577.19
Taxe sur les pylônes électriques	16 016.00
Taxe additionnelle aux droits de mutation	49 122.00
DOTATIONS - SUBVENTIONS - PARTICIPATIONS	53 395.51
Dotations de l'Etat	27 089.00
Dotation élus locaux	2 734.00
Fonds départemental de taxe professionnelle	21 418.00
Compensation des exonérations	1 858.00
Divers	296.51
AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	6 340.50
Revenus des immeubles	5 301.38
Produits divers	1 039.12
EXCÉDENT FONCTIONNEMENT REPORTÉ	131 857.15

SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES : 208 225.16 €

Déficit investissement reporté	114 422.25
Capital des emprunts	3 944.85
Frais notariés/régularisation terrains voirie	1 418.05
Travaux de voirie	19 734.00
Aménagement secteur église	68 706.01

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES : 136 484.80 €

Excédent affecté à l'investissement	114 422.25
Fonds de compensation TVA	19 415.65
Taxe locale d'équipement	1 544.00
Subvention équipement	783.90
Subvention en annuités du département / forêt	319.00

Excédent global de clôture 2012...135 734.52 €
(chiffre provisoire au 21/12/2012)

*En 2013, il reste une annuité de 2 600 € pour un emprunt de voirie contracté en 2001.
Au 31/12/2013, la commune n'aura plus d'endettement*

Recensement de la population

Enquête de recensement de 2013

Madame, Monsieur,

Cette année, vous allez être recensé(e).

Le recensement se déroulera du **17 janvier au 16 février 2013**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle et obligatoire.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

L'agent recenseur sera Denise VIBERT, secrétaire de mairie

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, et en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, cette enquête, reconnue d'**intérêt général et de qualité statistique**, est **obligatoire**. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements.

Visa n° 2009A001EC du ministre chargé de l'Économie, valable de **2009 à 2013**.

En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'Insee et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

Imprimé n° 40
Communes de moins
de 10 000 habitants



LA FORET COMMUNALE

Origine et situation

La forêt communale appartient à la commune depuis des temps immémoriaux. Elle relève du régime forestier par décret impérial du 14 mai 1868. Ces documents n'ont pas été retrouvés aux archives du service départemental ni dans celles de la mairie.

Elle est aménagée depuis 1923. Les données concernant sa gestion par le service forestier sont relevées à partir de 1911.

La forêt est contiguë aux forêts communale de Gerbaix à l'est, sectionnale de St Maurice de Rotherens au nord.

Surface

La surface initiale de la forêt communale était de 15 ha 26 entièrement situés sur la commune de Gerbaix. Des acquisitions en 1994, 2002, 2003, 2011 et 2012 sur la commune de Sainte Marie d'Alvey au lieudit « Les Chenevières » ont porté cette surface à 20 ha 94. Des négociations restent en cours pour l'achat de 84 ares enclavés dans la propriété communale.

Topographie

La forêt communale appartient au massif des Chenevières qui occupe le versant sud-ouest du chaînon du Mont-Tournier. Ce chaînon sépare la vallée de Novalaise des vallées de St Genix et de Pont de Beauvoisin.

L'altitude de la forêt varie entre 560m et 720 m, soit une moyenne de 640m.

Essences forestières

La forêt est constituée d'une plantation par bandes de résineux, les feuillus occupant les inter-bandes et une zone conduite en taillis sous futaie.

Les résineux sont issus de plantations de 1965 et 1973 à 1979 sur une surface de 9 ha 93 ; les espèces introduites sont essentiellement des douglas et en mélange, sapins, épicéas, pins noir et sylvestre. Le résultat est variable suivant la fertilité des stations et se traduit par des écarts importants dans la croissance. La première éclaircie de résineux (1995) a été vendue pour un volume de 94 m³. Un élagage des douglas à grande hauteur a été réalisée en 2008.

Les réserves et le taillis, essentiellement chêne, charme, frêne et quelques hêtres sont de belles dimensions. Le taillis est âgé de 50 ans et plus (fin d'activité régulière de l'affouage en 1962. Depuis cette date, les feuillus ont été délivrés le plus souvent en dégagement de résineux). Il présente quelques signes de vieillissement.

Travaux

Cet automne, 310 arbres feuillus (frênes, érables, merisiers, hêtres chênes, châtaigniers) ont été plantés dans la zone de prairie vers le réservoir sur 3100 m² avec pose de protection contre le gibier.

Les services communaux et intercommunaux
(contact mairie: 04 76 32 59 33 et mairie.marialvey@numeo.fr)

	Commune	Communauté de communes (CC Val Guiers) (voir bulletin Arvezan 2011)	Conseil général de la Savoie (CG73) ou Région (situation fin 2012)	Commentaires
Assainissement	Compétences transférées à la communauté de communes Val Guiers pour l'assainissement non collectif et au SIEGA Pont de Beauvoisin pour l'assainissement collectif	Service d'assainissement non collectif de la CCVG (SPANC). Technicienne : L. Lallart		Pas d'assainissement collectif à St Marie d'Alvey mais compétence exercée par le SIEGA sur le territoire
Etat civil	Toute demande de document peut être effectuée à partir de la mairie sauf pour les passeports (mairie de Chambéry ou Pont de Beauvoisin)		Carte grise, cession de véhicule et permis de conduire délivrés par la Préfecture de Savoie (tel cartes grises: 04 79 75 52 67)	Un certificat médical est nécessaire pour l'obtention d'un acte de décès lorsque le décès a eu lieu sur la commune de Sainte Marie.
Electricité	Pour les permis de construire, la mairie instruit et adresse un dossier de demande de raccordement reçu d'un demandeur à ERDF.	Les communes de Savoie se sont réunies en 1996 dans un établissement public de coopération intercommunal et ont transféré la compétence d'autorité concédante au Syndicat Départemental d'Energie de Savoie (SDES)	Le SDES (Syndicat départemental d'électricité de la Savoie) est l'interlocuteur privilégié vis à vis d'ERDF, qui assure la maintenance et la maîtrise d'ouvrage du renforcement et de l'extension du réseau de distribution publique	Le fonctionnement du SDES est assuré par des redevances payées par ERDF en contrepartie de l'utilisation du réseau de distribution publique. Le SDES assure (en particulier) le suivi et le contrôle de la concession à ERDF.
Incendie	Aménagement et gestion des points d'eau nécessaires à la lutte contre l'incendie (bornes)		Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) dépendant du Préfet et des collectivités territoriales (pour le financement). Il regroupe les centres d'incendie et de secours.	
Ordures ménagères	Les compétences ont été transférées à la Communauté de communes.	La CCVG adhère au SICTOM du Guiers qui exerce effectivement cette compétence		Le service est financé par la taxe d'ordures ménagères qui figure sur l'avis de taxes foncières

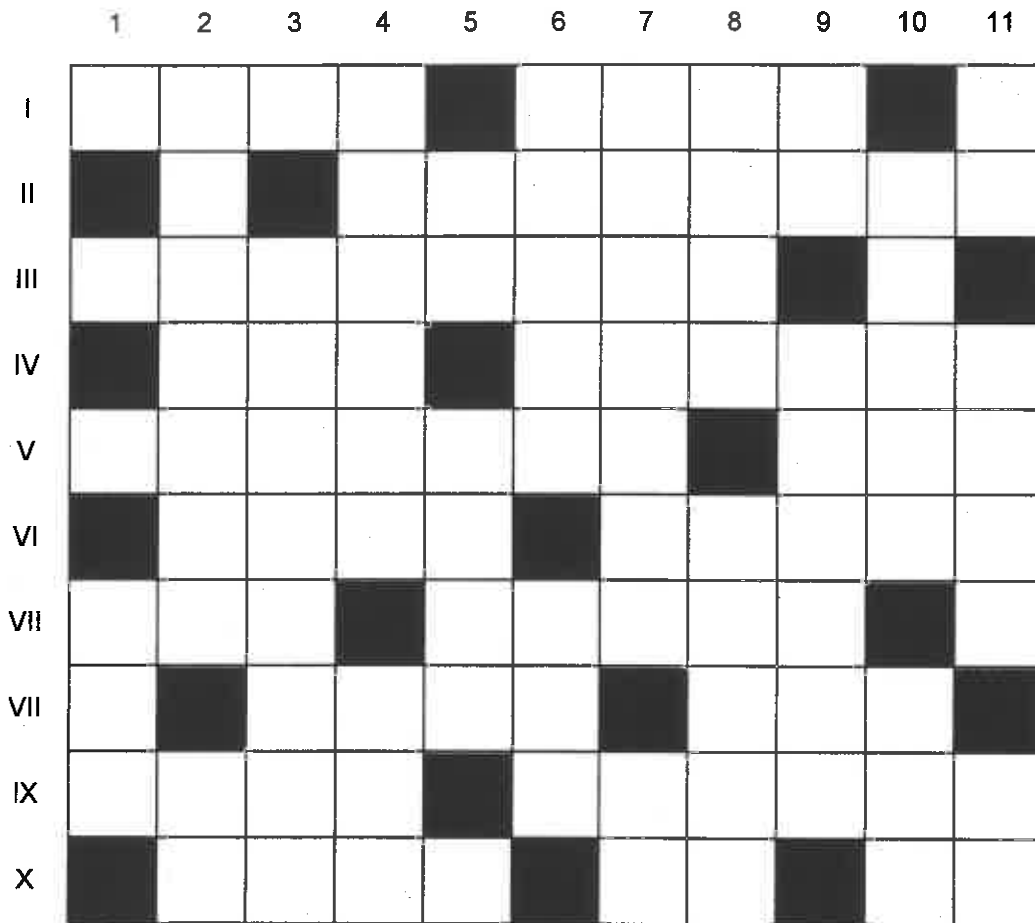
Sécurité/ Police	Le maire est chargé sur sa commune des polices municipale et rurale. Il exerce la police de circulation ainsi que celle des funérailles et des cimetières. Il concourt à la politique de prévention de la délinquance.		La sécurité publique est assurée par les brigades de gendarmerie de Saint Genix sur Guiers et du Pont-de-Beauvoisin	
Service des Eaux	Adhésion de la Commune au Syndicat d'adduction d'eau du Paluel		Dans le cadre du schéma d'intercommunalité, le syndicat du Paluel devrait disparaître en 2014, les communes devenant adhérentes du Syndicat du Thiers	
Scolarité	La commune a la charge des écoles publiques établies sur son territoire. Avec le regroupement pédagogique, le syndicat des ARS (Avressieux-Rochefort -St Marie) a été créé pour prendre en charge les dépenses d'investissement. Les communes financent directement les dépenses de fonctionnement.		Le CG73 a la charge de la construction, de l'équipement et du fonctionnement des collèges (restauration et personnel non enseignant). Pour les lycées, cette responsabilité est assurée par la Région Rhône Alpes.	Transport scolaire: le CG73 est autorité organisatrice de premier rang. Le CCVG est autorité organisatrice de second rang. La carte scolaire relève du CG73. S
Tourisme	Les compétences ont été transférées à la Communauté de communes.	Soutien aux activités touristiques (sentiers, Office du tourisme ..)		
Travaux/ projets	La commune a la charge de la gestion des biens communaux et du cimetière. L'entretien de l'église, devenu bien communal depuis le loi de 1905, est de sa responsabilité.	La CCVG est compétente en matière de création, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, artisanales et tertiaires d'intérêt communautaire.		
Urbanisme	Déclaration préalable de travaux, permis de construire et certificat d'urbanisme, carte communale,		Convention avec le «territoire de développement local» de l'Avant Pays savoyard dépendant du CG73 pour l'instruction de certaines demandes d'urbanisme	L'instruction des autorisations d'urbanisme plus complexes (permis de construire) est assurée par l'unité territoriale de l'Equipement
Voirie (entretien)	La commune est responsable des routes communales et de leur entretien.		Le CG73 est responsable des routes départementales	L'entretien des routes nationales relève de l'Etat.

2012 en photos

- Les travaux aux abords de l'église
- La cérémonie au monument aux morts
- La plantation d'arbres dans la forêt communale
- L'éboulement de fin 2012 sur la route de St Genix
 - Le passage de l'alambic



Mots croisés



- Horizontalement :**
- I. Son coup peut ne servir à rien. Berger.
 - II. Guide.
 - III. Insère.
 - IV. Dans les mains de l'ouvrier. Opposé à sortie.
 - V. Débourse. Evite la suite.
 - VI. Riche. Etoffe.
 - VII. Pièce pour le vin. La boire n'est pas agréable.
 - VIII. Ordre de sortir. Il joint deux rives.
 - IX. Il habille la main. Aide.
 - X. A remplacer. Elément du squelette. Pronom personnel.

- Verticalement :**
- 1. Brouillard anglais.
 - 2. Instrument à poils. Symbole de richesse.
 - 3. Manifestation de cellulite.
 - 4. Epluches les œufs. Premier habitant de l'Amérique du Nord.
 - 5. Bat la dame. Sans bavures.
 - 6. Piliers d'angle. Presque pressé.
 - 7. Petits cahiers. Long ruban italien.
 - 8. Hameau antillais. Maisons russes.
 - 9. Note. Ensemble d'éléments reliés.
 - 10. Vent du Sud-Est. Elément d'un trousseau.
 - 11. Ile française. Pièces d'or. Préposition.

Sudoku

MOYEN

4	5				6			
	9	6	4	5		8		7
		2	9					4
			1					
2	1		8	6	4		5	
8	3		5	2	9	4	1	
				4		6	7	
	8	3		1		9		5
5	6				8	1		

DIFFICILE

	9	2		3			7	8
	7			4	9		2	
	5	8			6		1	3
					4		5	9
					3			6
5	2		6	1	8	3	9	7
			4	2				
					5			

Grilles de jeux proposées par Michelle Arthaud-BERTHET

ACTIVITES 2012 de STE MARIE ANIMATION

ROIS

L'année 2012 débuta par le tirage des rois le 22 janvier, encore un après-midi qui réunit quelques gourmands et amoureux de la belote.

Cette année nous n'avons pas fait de bugnes, il faut dire que le grand froid n'incitait pas particulièrement à faire sortir les gens de chez eux même si elles sont toujours excellentes, nous nous rattraperons l'année prochaine.

EXPOSITION

Enfin le 20 mai nous avons organisé une exposition sur le thème des produits du terroir. Nous remercions tous les artisans qui sont venus ; le matin beaucoup sont venus faire leurs courses à Ste Marie, mais l'après-midi, la pluie a dû décourager bien du monde, nous n'avions pas l'affluence habituelle, mais bon cela fait partie d'une saison pas extra pour tout le monde.

REPAS DU 22 AOUT 2012

Cette année à l'occasion du repas nous avons fêté les 91 ans d'Odile Bret notre fidèle doyenne ainsi qu'Hélène sa sœur qui était la sainte du jour !!! Au menu nous avons un repas alsacien, un baeckeoffe, c'était une excellente idée. Tous les convives se sont régalés, nous avons passé une agréable soirée dans une bonne ambiance.. Nous espérons que vous soyez toujours aussi nombreux pour 2013.



VOYAGE DU 16 OCTOBRE 2012

Le voyage de cette année a été la découverte de Conflans, cité médiévale, avec en toile de fond Albertville. C'était magnifique et en plus, nous avons eu une très belle journée ensoleillée.



REPAS DES ADHERENTS DU 28 OCTOBRE 2012

Les adhérents ont été invités à partager un repas qui a été très apprécié : pâtes fraîches et daube italienne suivi d'une belote l'après-midi. C'était très convivial et Sainte Marie Animation vous remercie de nous suivre dans nos différentes activités tout au long de l'année.

LOTO DU 24 NOVEMBRE 2012

Cette année le loto a été une soirée très réussie qui a rassemblé un bon nombre de participants venus de Sainte Marie d'Alvey et des villages voisins. Grâce au carton plein, un adulte a gagné un téléviseur écran plat ; les enfants ont été à l'honneur et Elliot a gagné une console 3 DS Jeu Mario Kart. Dans l'après midi, au tirage de la tombola, un habitant de Rochefort a gagné une tablette IPAD.

Sainte Marie Animation vous remercie de votre présence et à l'année prochaine.

NOEL DES ENFANTS DU 15 DECEMBRE 2012

Cette année, les enfants de Sainte Marie d'Alvey sont venus nombreux accueillir le Père Noël. C'est dans l'émerveillement, la joie et les applaudissements que celui-ci a fait son apparition avec tous les jouets. Les enfants, de 2 mois à 12 ans, sont repartis chacun avec le jouet que lui a remis le Père Noël suivi de la traditionnelle photo prise par les parents.

Sainte Marie Animation remercie chaleureusement les mamans qui se sont impliquées pour la préparation et décoration de la salle. Des gâteaux ont été apportés par celles-ci et c'est dans une bonne ambiance que grands-parents, parents et enfants ont pu les déguster suivi d'un chocolat, thé, café et friandises...

Nous espérons que vous soyez toujours aussi nombreux pour 2013.



LE CLIMAT DE 2012

	Températures minimum °C	Températures maximum °C	Précipitations
Janvier	1.4	5.9	150
Février	- 4	2.3	10
Mars	5.5	17.8	40
Avril	7.5	15.8	180
Mai	12	22	133
Juin	15.6	25.6	136
Juillet	16.2	25.9	69
Août	17.4	28.2	88
Septembre	11.3	21	119
Octobre	9.7	16.8	100
Novembre	5	10.6	222
Décembre	1.9	6.6	165
	Total précipitations		1412

L'hiver 2011-2012 s'est montré particulièrement contrasté, alternant douceur et froid exceptionnel, pluies abondantes et déficit de précipitations. Les températures ont été très douces en janvier avant de chuter brusquement à la fin du mois. Dès lors, une vague de froid remarquable nous a touchés jusqu'à mi-février. La fin d'hiver connaissait ensuite des températures plus proches des normales.

Février fut le mois le plus froid et le plus sec que je n'ai jamais noté et a été suivi par un mois de mars extrêmement chaud et sec.

Avril et mai ont été bien arrosés avec des températures plus conformes aux normales de saison.

Nous avons connu un début d'été maussade avec des pluies abondantes les quinze premiers jours de juin. Les conditions se sont ensuite sensiblement améliorées avec un mois d'août sec, chaud et ensoleillé.

L'automne 2013 était globalement doux, les périodes de très beau temps alternant avec quelques périodes pluvieuses. En novembre, par exemple, on notait 222 mm de pluie mais dix-huit jours assez ensoleillés.

On a fini l'année encore avec des contrastes. Les quinze premiers jours ont été hivernaux avec 25 cm de neige et ensuite, le mois de décembre est devenu très doux avec de belles journées mais également de la pluie.

Je souhaite remercier nos amis Adrian et Jenny qui passent leurs vacances chez nous chaque été, Florence Dutrievoz de Nances et notre voisine Véronique Martinez qui ont fait les relevés des chiffres pendant nos absences. Merci mille fois !

Mary HEARN

CONTE

Cette histoire a été écrite par Norrie Hearn et traduite par Roisin Hearn.

L'acteur irlandais Richard Harris, bien connu pour son dernier rôle, Dumbledore dans les films de Harry Potter aimait raconter cette histoire. Il disait qu'elle était vraie...

Une amie à lui, une actrice hollywoodienne, faisait un rêve répétitif. Elle rêvait d'une maison, une grande maison avec un porche et une clôture en bois peinte en blanc, une belle pelouse et des rosiers autour de la porte. Elle savait décrire la maison parfaitement, les pièces à l'intérieur, les couleurs des chambres, les meubles, tout l'ensemble.

Elle en rêvait tellement souvent qu'elle se demandait si elle n'avait jamais vécu dans la maison, peut-être trop jeune pour s'en souvenir. Ils disaient que non. *"Alors est-ce qu'on a passé des vacances dans une maison semblable?"* Ils secouaient leurs têtes. *'Jamais'*. *"Alors est-ce que l'on a rendu visite à des amis qui habitaient une telle maison?"* La réponse fut la même : *'Jamais'*.

Elle a grandi et elle est devenue actrice célèbre. Le rêve revenait et revenait et alors la maison est devenue une sorte d'obsession pour elle. Elle continuait à demander à ses parents de fouiller dans leurs souvenirs. Peut-être avaient-ils simplement oublié ? Elle était convaincue que la maison n'était pas un simple rêve.

Puis un jour, alors qu'elle faisait le trajet pour aller voir des amis au sud des Etats-Unis, elle emprunta une petite route de campagne et elle vit la maison. Elle était un peu cachée derrière des arbres mais il n'y avait pas de possibilité d'erreur. C'était sans aucun doute LA maison, la maison de ses rêves. C'était exactement comme elle savait qu'elle devait être, sauf que les arbres étaient devenus plus grands.

Elle s'est arrêtée devant la maison, elle a suivi le petit chemin jusqu'à la porte et elle a sonné. Un grand homme âgé, qui portait un tailleur blanc a ouvert la porte. Pendant un long moment personne n'a parlé, puis l'homme dit *"Puis-je vous aider?"*

"Oui" dit elle, "J'aimerais acheter cette maison"

"Je suis désolé, mais elle n'est pas à vendre"

"Dites-moi simplement votre prix."

"J'ai dit que la maison n'est pas à vendre."

"Je peux vous payer autant que vous voulez. Je dois avoir cette maison."

"Je répète, elle n'est pas à vendre. Et de toute façon elle ne vous plairait pas."

"Pourquoi. Pourquoi elle ne me plairait pas ?"

"Parce qu'elle est hantée"

"Hantée? Par qui?"

"VOUS"

Economies d'énergie au quotidien dans son logement

FACILES ET ECONOMES : trucs et astuces pour économiser l'énergie.

1) Eteindre les veilles

Des équipements tels TV, ordinateur, etc. consomment encore de l'électricité quand ils ne fonctionnent plus car ils sont en mode veille. On croit son ordinateur éteint or tant qu'il n'est pas physiquement débranché, il est en veille et utilise encore 20 à 40 % de sa consommation en marche ! LA solution simple et efficace : connecter l'ensemble de son équipement informatique par exemple, à une **multiprise à interrupteur**, qu'il est alors très facile d'éteindre après usage.

Globalement, la facture d'électricité est majorée de 10% en laissant les appareils en veille. Ils sont très nombreux et consomment 24h/24, 365 jours par an. C'est de l'énergie perdue ! A la maison, vous pouvez économiser jusqu'à 400kWh/an en éteignant complètement vos appareils.

2) Economie d'électricité et éclairage peuvent-ils aller de pair ?

Deux conseils majeurs pour optimiser son éclairage tout en faisant des économies d'énergie : d'abord, optimiser l'éclairage naturel en faisant avant tout appel au bon sens : placement des meubles, ouverture des volets, couleur de la pièce, brillance des peintures, nettoyage des vitres... Ensuite, savoir choisir un éclairage artificiel adapté à ses besoins (pièce de vie, coin lecture...).

A savoir sur les **lampes basse consommation** : Elles peuvent sembler chères à l'achat par rapport aux anciennes ampoules à incandescence mais étant donné qu'elles **consomment 4 fois moins d'électricité**, le surcoût est amorti en un an environ. Jusqu'à récemment, elles ne supportaient pas les allumages et les extinctions répétés (minuterie, escalier, toilette...) mais c'est désormais possible en choisissant bien des lampes fluo compactes dédiées à ce type d'utilisation.

Quelques petits gestes qui font de grandes économies :

10 minutes d'éclairage inutile 3 fois par jour = 5 jours d'éclairage en continu au bout d'un an !

A puissance égale, un appareil poussiéreux peut produire un flux lumineux inférieur de 40 % à celui d'un appareil propre.

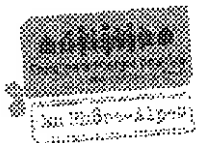
3) Economies de chauffage

- Au-delà de 19°C, chaque degré de plus coûte en moyenne 7% sur la facture de chauffage !

- Pensez à fermer rideaux et volets à la nuit tombée, cela peut réduire la déperdition de chaleur de la fenêtre jusqu'à 60%. Cette économie peut atteindre 10% du chauffage. De plus cela va diminuer la sensation d'inconfort provoquée par l'effet de paroi froide qui conduit souvent à augmenter d'1 ou 2 degrés le chauffage ! A l'inverse, en journée, il faut favoriser au maximum les apports de chaleur gratuits par le soleil !

- Pensez à dépoussiérez vos radiateurs, la poussière bride leurs performances. Vous pouvez gagner jusqu'à 10% d'économies d'énergie très facilement.

Défi Familles à énergie positive



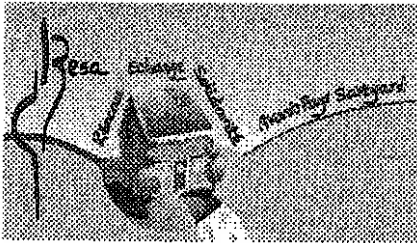
Cet hiver, du 01/12/2012 au 30/04/2013, 180 familles savoyardes (**familles de la commune ou territoire**) ont constitué une équipe pour relever le **Défi Familles à énergie positive** organisé dans le département par l'ASDER.

Objectif fixé : diminuer de 8% la facture d'énergie, uniquement par des changements de comportement à la maison. En moyenne, lors des éditions passées, le taux de 15% d'économies a été atteint !

En France, le défi a représenté en 2012 plus de 6 millions de kWh d'économisés. En 2013, plus de 4500 familles se sont mobilisées sur le territoire national.

Contact ASDER : 04 79 85 88 50 faep@asder.asso.fr

Un site plein d'infos : <http://savoie.familles-a-energie-positive.fr/>



SOLIDARITE AVEC « LES ANCIENS »

R.E.S.A. soutient les habitants qui s'engagent auprès des personnes âgées

Depuis 2006, l'association Réseau Echanges Solidarité Avant pays savoyard anime et développe un réseau d'une trentaine de personnes bénévoles formées qui « rendent visite » aux personnes âgées qui le souhaitent, à leur domicile. Il s'agit d'alléger la solitude, rompre l'isolement, soulager les proches le temps d'une pause en complément de l'accompagnement familial et/ou professionnel.

La formation « initiale » suivie par chaque bénévole de RESA permet de comprendre les processus de vieillissement, d'approfondir la relation d'aide, de réfléchir collectivement, de prendre du recul... Elle permet aussi de se préparer à vivre positivement la rencontre et l'échange avec les personnes qui sont dans cette étape singulière de vie, et qui ont le besoin, bien légitime, de rester en lien avec le monde.

Les apports théoriques sont illustrés de témoignages et du vécu des participants, et sont accessibles à toutes les personnes motivées qui peuvent consacrer 1h à 1h30 par semaine ou par quinzaine, pour visiter une personne âgée qui se trouve dans sa commune ou à proximité.

Une réunion mensuelle rassemble les visiteurs. Il s'agit de partager le vécu, les beaux moments et les difficultés, réfléchir ensemble aux questionnements soulevés, trouver les réponses les plus justes...

C'est aussi un moment de convivialité qui favorise les liens entre bénévoles.

En 2011 et 2012 RESA a choisi de mettre l'accent sur la maladie d'Alzheimer qui est rencontrée de plus en plus fréquemment,

- En organisant avec France Alzheimer Savoie une formation sur la maladie
 - pour tous ses bénévoles sur 2 journées fin 2011
 - et pour un groupe de 15 aidants familiaux de l'Avant Pays Savoyard sur 4 demi-journées en février et mars 2012
- Cette dynamique a favorisé la mise en place d'une antenne France Alzheimer en Avant Pays Savoyard avec des aidants familiaux issus de la formation, et des bénévoles de RESA. Une permanence est désormais assurée un samedi par mois en alternance dans les mairies de Novalaise et Pont de Beauvoisin. Renseignements FAS 73 à Chambéry 04 79 60 31 48 -
- Un document vidéo de témoignages RESA a été filmé par notre partenaire « Crédit Agricole Assurance » et il est accessible sur le site www.etreaidant.com
- RESA EN CHIFFRES EN 2012 : 65 adhérents - 31 bénévoles formés – 25 personnes visitées

En 2013 de nouvelles perspectives :

- ✓ Travail sur la thématique de la fin de vie, notamment avec l'association JALMAV
- ✓ Participation à la réflexion pour la création d'un accueil thérapeutique de jour APS.

**PARTICIPER A L'ACTION DE RESA, C'EST PRENDRE SOIN DE L'AUTRE,
MAIS C'EST AUSSI... PRENDRE SOIN DE SOI !**

**CONTACT association RESA – maison de vie locale – 73520 LA BRIDOIRE
resa.asso@yahoo.fr tél 04 76 31 82 42 ou 04 76 31 18 12**

Réponses des jeux :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I	E	P	E	E		A	C	I	S		R
II		I		C	A	N	A	L	I	S	E
III	E	N	C	A	S	T	R	E		U	
IV		C	A	L		E	N	T	R	E	E
V	D	E	P	E	N	S	E		E	T	C
VI		A	I	S	E		T	I	S	S	U
VII	F	U	T		T	A	S	S	E		S
VIII	O		O	U	S	T		B	A	C	
IX	G	A	N	T		E	P	A	U	L	E
X		U	S	E	E		O	S		E	N

MOYEN

4	5	8	2	7	6	3	9	1
3	9	6	4	5	1	8	2	7
1	7	2	9	8	3	5	6	4
6	4	5	1	3	7	2	8	9
2	1	9	8	6	4	7	5	3
8	3	7	5	2	9	4	1	6
9	2	1	3	4	5	6	7	8
7	8	3	6	1	2	9	4	5
5	6	4	7	9	8	1	3	2

DIFFICILE

4	9	2	5	3	1	6	7	8
6	7	3	8	4	9	5	2	1
1	8	5	7	6	2	9	3	4
2	5	8	9	7	6	4	1	3
3	1	6	2	8	4	7	5	9
7	4	9	1	5	3	2	8	6
5	2	4	6	1	8	3	9	7
9	3	1	4	2	7	8	6	5
8	6	7	3	9	5	1	4	2

